



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Mairie de MACHEREN
2 rue du Centre
57730 MACHEREN

Dossier suivi par :
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant : Le projet de construction d'un ouvrage cadre permettant le franchissement de l'affluent du « Maimahdbach » par les engins forestiers

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Metz, le 27 janvier 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de construction d'un ouvrage cadre permettant le franchissement de l'affluent du "Maimahdbach" par les engins forestiers**

Ce dossier a été déposé par :

Office National des Forêts
45, Avenue Clémenceau
57500 SAINT AVOLD

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2015-00004** en date du 27 janvier 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALERIE ANTOINE-POTIER